

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	90 (1961)
Heft:	14
Rubrik:	Mise au point

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui se manifestent dans les jeunes esprits qui lui sont confiés. (Il y aurait long à dire sur certaines de ces sollicitations, par exemple – pour ne citer que deux des plus spectaculaires – celles qui procèdent de la lecture habituelle des magazines, avec ses conséquences néfastes, essentiellement anticulturelles : vulgarisation, abêtissement, abaissement de l'étiage sentimental, etc., et celles qui sont liées au culte de la vedette. Mais il y faudrait des pages...).

Il y a là, pour celui qui a mission d'éduquer et de former, quels que soient les moyens de son action, un devoir impérieux au nom duquel la notion de culture, débordant d'une part le passé, d'autre part le livre, entre en plein dans la vie de tous les jours, pour adhérer à toutes ses formes et surtout à ce qui, en elle, est incessant devenir.

MARCELLE MAGDINIER

Mise au point

Face aux réactions assez vives, paraît-il, de certains membres du Corps enseignant primaire, relatives à un menu détail : « mauvais exemple de l'instituteur » dont la véracité est d'ailleurs sujette à caution, figurant en page 284, dans l'article rédigé par le signataire de ces lignes au *Bulletin pédagogique* (15 novembre 1961), qui s'intitule : *L'alcoolisme dans le canton de Fribourg*, et afin d'écartier tout malentendu, toute mauvaise foi de sa part, il convenait d'effectuer, dans cet organe même, une anodine mise au point.

A cet effet, voici *in-extenso*, sous la lettre c) *Causes de l'alcoolisme*, page 45, le texte original, avec les termes soulignés par elle-même, de l'auteur de l'ouvrage analysé, M^{1^{re}} Thérèse Macheret, assistante sociale, rue de Morat 50, à Bienné :

« Presque la totalité des curés attribuent les causes de l'alcoolisme dans les paroisses aux **nombreux établissements publics**, mais surtout aux **débits à l'emporter**, aux **trop nombreux bals et manifestations**, aux **distilleries** et à certaines causes spéciales : **atavisme, solitude, veillées nocturnes, fermetures non réglementaires des cafés, mauvais exemple de l'instituteur, etc.** »

Cette transcription *ad litteram* du texte dans lequel s'insère la notation mentionnée tout au début, permettra, nous en formons le vœu, aux lecteurs du *Bulletin pédagogique* de conclure que l'auteur de la recension n'y a rien adjoint de son cru et n'a, dès lors, en aucune manière, songé à glisser une insinuation malveillante ou qui pourrait, du moins, être interprétée comme telle.

ROBERT YERLY